

ANESTAPS



ONAPS
Observatoire National de l'Activité
Physique et de la Sédentarité



DOSSIER DE PRESSE

- SEPTEMBRE 2022 -

QUELLE PLACE POUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU SEIN DES UNIVERSITÉS ?



Soutenu
par

 **MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE
NATIONALE
SPORT
SANTÉ
2019-2024**

SOMMAIRE

EDITO.....	2
INTRODUCTION.....	4
L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES.....	4
RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	6
ADAPTATION DE L'OFFRE ET L'ENVIRONNEMENT.....	6
<i>Une offre lisible, connue et adaptée aux demandes des étudiants</i> <i>Faire venir l'activité physique au plus près du quotidien des étudiants</i>	
ADAPTATION DES FORMATIONS.....	9
<i>Rendre les formations plus actives</i> <i>Favoriser la pratique sportive dans le milieu universitaire</i>	
PROMOTION ET PRÉVENTION.....	11
<i>Rendre attractive la pratique d'activité physique sur les campus</i> <i>Former des acteurs capables d'accompagner vers un comportement actif</i>	
CONCLUSION.....	14
À PROPOS DE L'ANESTAPS.....	15
À PROPOS DE L'ONAPS.....	16

Timothée BRUN - Président de l'ANESTAPS



« À l'heure où le système éducatif, du primaire au secondaire, fait l'objet de politiques volontaristes en matière de promotion des activités physiques et sportives, avec notamment les 30 minutes d'activité physique quotidiennes à l'école et plus récemment les 2 heures supplémentaires au collège, l'entrée dans l'enseignement supérieur constitue toujours un point de rupture majeur à la pratique sportive chez les jeunes.

Conjuguée à l'augmentation des comportements sédentaires, notamment le temps passé assis et devant les écrans, induite par l'étape de transition importante que constitue la vie étudiante et accentuée par la crise sanitaire, cette baisse de l'activité physique représente pour le public étudiant un facteur de risque important pour leur santé mentale, physique et sociale.

Engagée depuis toujours pour l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur et l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives pour toutes et tous, l'ANESTAPS agit au quotidien pour sensibiliser et accompagner les étudiants vers cette pratique essentielle à leur santé et leur réussite universitaire. Alors que cette action était construite autour de constats pré-établis tels que l'augmentation de la précarité étudiante et le manque de temps lié aux contraintes académiques, aucune donnée ne nous permettait d'identifier clairement les motivations et les freins rencontrés par les étudiants dans leur pratique d'activités physiques et sportives.

Cette enquête menée par l'ANESTAPS, l'ONAPS et le Ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, se veut donc le catalyseur d'une impulsion collective et coordonnée entre les acteurs de l'enseignement supérieur et du champ du sport pour donner aux activités physiques et sportives une place centrale à l'université.

À deux ans des Jeux de Paris 2024, dont l'héritage se construit dès aujourd'hui, l'ambition de construire une nation sportive doit nécessairement impliquer le public étudiant. L'ANESTAPS continuera d'en être à l'initiative. »



Martine DUCLOS - Présidente de l'ONAPS

« L'activité physique et sportive (APS) commence à diminuer dès l'entrée dans le primaire et continue à diminuer tout au long du cursus scolaire et encore pendant la vie étudiante, tandis que le temps passé assis s'accumule de plus en plus.

Depuis peu, la promotion de l'APS est faite au cours de la vie scolaire, chez les personnes âgées, les malades, au travail, mais jusqu'à présent les étudiants étaient les grands oubliés. La vie étudiante est une étape de transition importante dans la vie, et les comportements pendant cette période plus ou moins longue peuvent impacter leur santé mentale et physique à court terme mais aussi à plus long terme, ainsi que leurs comportements ultérieurs. Il est difficile de motiver les étudiants à pratiquer une APS régulière car à leur âge le caractère motivationnel du paramètre « effet bénéfique sur la santé à long terme » n'est pas toujours très efficace car l'échéance semble lointaine. Pourtant, ils sont très sensibilisés à l'écodéveloppement durable. Les effets de l'APS pour la santé durable procèdent du même raisonnement : une APS régulière pour une meilleure santé actuelle et une santé durable, et des économies de santé qui peuvent être utilisées pour les inégalités de santé, les personnes en situation de précarité, par exemple. Surtout à court terme, pendant la vie étudiante, l'APS régulière permet un meilleur sommeil, moins de stress et une meilleure gestion du stress, diminue le risque de dépression, augmente la concentration, et réduit le risque de COVID, entre autres.

Il était donc important de réaliser cette enquête nationale, et surtout de proposer des recommandations afin qu'à l'aube des JO 2024, les étudiants soient des citoyens en bonne santé mentale et physique, ayant accès et pratiquant quel que soit leur cursus, leur santé, leur genre, qu'ils soient en situation de handicap ou non, une APS de leur choix et de façon régulière.

Espérons que cette enquête et les recommandations qui en découlent seront une étape marquante et efficace vers une génération étudiante qui bouge. »

INTRODUCTION

Selon l'Anses, en 2021, **95% des adultes français présentent un risque de détérioration de la santé en raison d'un manque d'activité physique et/ou un excès de comportements sédentaires.**

L'adolescence étant une période charnière et propice à l'augmentation des temps de sédentarité et de l'inactivité physique, les habitudes développées en ce sens ont tendance à se pérenniser et s'accroître à l'âge adulte. L'entrée dans l'enseignement supérieur suivant directement l'adolescence, les comportements sédentaires et la baisse d'activité physique représentent un risque important pour la santé des étudiants.

De plus, la crise sanitaire et les changements qu'elle a induit, tant du point de vue académique que péri-universitaire, ont fortement impacté la vie étudiante et notamment la pratique d'activités physiques et sportives ainsi que la sédentarité, avec une forte augmentation du temps passé devant les écrans. Pourtant, le public étudiant ne fait l'objet que de très peu de données à ce sujet.

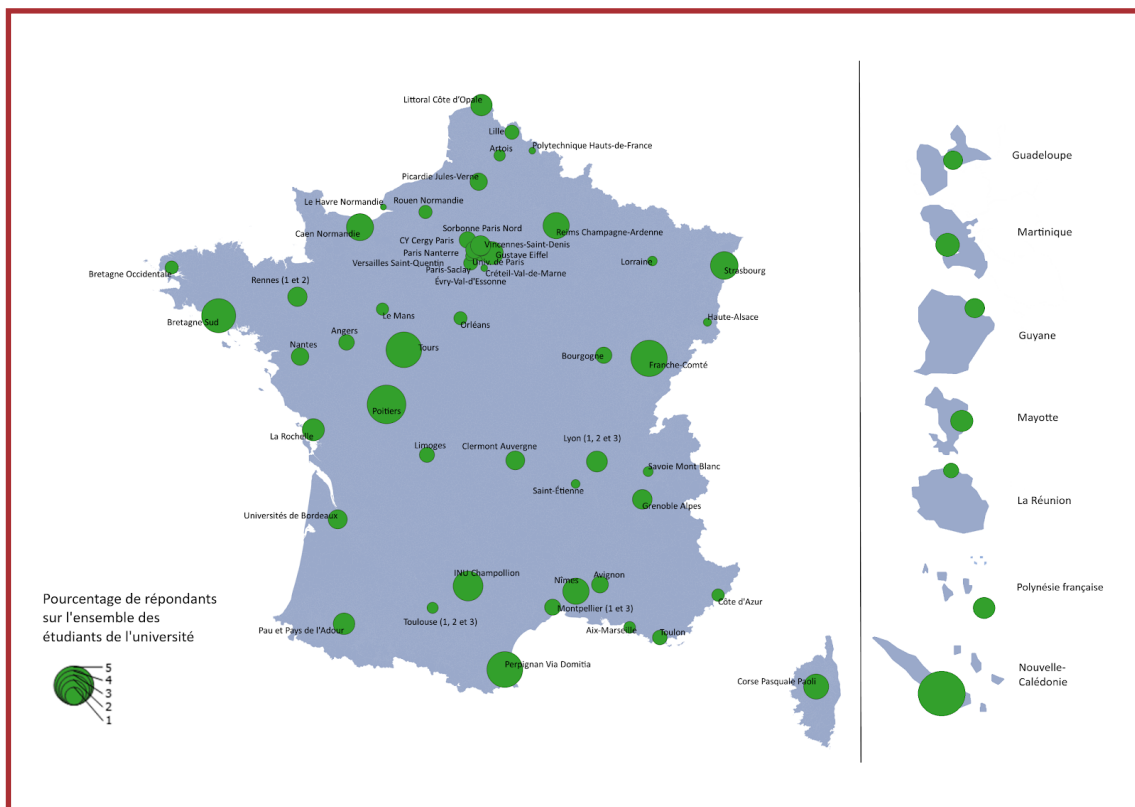
Face à ces constats, **l'ANESTAPS et l'ONAPS, avec le soutien du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé, et sous le haut-patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, ont lancé en janvier dernier une grande **enquête sur la pratique d'activités physiques et sportives à l'université**. À l'issue d'une phase de promotion de l'enquête auprès du public étudiant et des acteurs universitaires menée par l'ANESTAPS et l'ONAPS, les données recueillies et analysées par l'ONAPS ont permis aux deux structures de formuler conjointement de nombreuses recommandations pour améliorer la place des activités physiques et sportives à l'université.

L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES

En visant l'ensemble des étudiants d'universités et d'écoles publiques françaises, quel que soit leur âge, leur région et leur pratique d'activités physiques et sportives, **cette enquête se donnait pour objectifs d'identifier les facteurs impactant cette pratique (freins, motivations...)** afin de proposer des solutions concrètes pour permettre son développement.

**18759 étudiants
qui ont contribué à
cette enquête**

nous permettant de dresser différents constats quant à l'offre de pratique universitaire, à sa promotion mais également à l'adaptation des formations, et de formuler par la suite des recommandations liées à ces différents facteurs.



À l'instar des universités, les différentes filières sont représentées dans leur diversité :

- **21%** des répondants sont issus d'un cursus en **STAPS**
- **19%** sont issus d'un cursus en **sciences humaines et sociales** ;
- **15%** sont issus d'un cursus en **sciences** ;
- **12%** sont issus d'un cursus en **santé** ;
- **10%** sont issus d'un cursus en **droit et sciences politiques** ;
- **9%** sont issus d'un cursus en **lettres et langues** ;
- **6%** sont issus d'un cursus en **sciences de l'ingénieur** ;
- **6%** sont issus d'un cursus en **économie et gestion** ;
- **2%** sont issus d'un cursus en **arts**.

Parmi les répondants, 67,5% sont des femmes et 31% sont des hommes.

Concernant leur cursus universitaire, 32% sont en première année, 23% en deuxième année, 19% en troisième année, 13% en quatrième année, 9% en cinquième année et 3% en doctorat ou post-doctorat.

LIMITES DE L'ENQUÊTE

Tout d'abord, la **prédominance des étudiants en STAPS parmi les répondants (21%) nous a conduit à proposer les résultats en incluant ces derniers ainsi que les résultats ne les prenant pas en compte**. De plus, les résultats de l'enquête nous laissent supposer une surestimation de la durée d'activité physique pratiquée et une sous-estimation des comportements sédentaires indiqués par les répondants.

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

• ADAPTATION DE L'OFFRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Une offre lisible, connue et adaptée aux demandes des étudiants

Un tiers des étudiants interrogés pour l'enquête estime que le nombre de places proposées par activité physique à l'université est un frein à la pratique, notamment au sein du SUAPS.

Les **horaires des activités** et les lieux sont également l'un des principaux freins à la pratique universitaire. Afin de pouvoir s'adapter au maximum à la demande étudiante, les universités peuvent mettre en place des diagnostics afin de recueillir l'avis des étudiants. Ceci permettrait de proposer une offre adaptée à leurs envies mais également de pouvoir augmenter les capacités d'accueil des pratiques les plus plébiscitées.

Le développement des infrastructures en accès libre constitue un réel enjeu dans la démocratisation des APS à l'université. En effet, selon les étudiants les plus actifs, il n'y a pas suffisamment d'équipement en accès libre pour pratiquer à l'université. **Il est donc nécessaire d'élargir les horaires d'accès aux infrastructures sportives universitaires**, mais également de développer des équipements en accès libre sur les campus.

Par ailleurs, le manque de communication sur les offres universitaires est pointée du doigt par 29% des étudiants qui ne pratiquent pas dans le cadre du SUAPS.

Ainsi, la communication autour de ces offres doit également être largement augmentée et faite de manière régulière.

Faire venir l'activité physique au plus près du quotidien des étudiants

Lorsque l'on demande aux étudiants la manière dont ils se déplacent jusqu'à leur lieu d'étude, **68% déclarent se déplacer avec un moyen de transport motorisé, contre 32% qui le font de manière active (à pied, à vélo, en trottinette non-électrique...).**

80% des étudiants qui affirment que l'accès à leur université n'est pas facile ni sécurisé, utilisent des transports motorisés.

Parallèlement, **72% des étudiants utilisant des transports actifs et habitant à moins de 2km de leur université considèrent que l'accès à l'université n'est ni facile ni sécurisé.**

De ce fait, **promouvoir et faciliter l'utilisation des mobilités actives semble alors impératif**, en travaillant notamment sur **l'accessibilité à pied ou à vélo** des campus de manière sécurisée. En effet, les étudiants utilisant les transports actifs ont un niveau d'activité physique plus élevé et un niveau de sédentarité plus faible que les autres étudiants. Il est également essentiel de pouvoir **favoriser l'accessibilité entre le lieu d'étude et les cités universitaires ou les zones principales d'habitation des étudiants**. Il est également possible de mettre en place des dispositifs avec les collectivités territoriales afin de permettre aux étudiants d'avoir des offres tarifaires sur les services proposés comme par exemple les abonnements vélos. De plus, les universités peuvent développer les stationnements de vélos sécurisés afin que les étudiants puissent laisser sereinement leurs moyens de locomotion lors de leurs cours.

Au-delà du trajet entre le lieu de vie et le lieu d'études, il est nécessaire de repenser l'aménagement des campus de manière à inciter les étudiants à bouger plus. Cela peut prendre de nombreuses formes telles que du **design actif**¹ ou des **nudges**².

De manière générale, **les étudiants qui ne sont pas suffisamment sensibilisés à la pratique d'activités physiques et sportives sont moins actifs, plus sédentaires** et passent plus de temps sur les écrans que les autres étudiants. De plus, les temps consacrés au travail universitaire favorisent les comportements inactifs et sédentaires. Néanmoins, leurs sources de motivation à pratiquer sont tout de même orientées à des fins de santé. Cela signifie qu'ils ont conscience des bénéfices que peut leur apporter une pratique régulière d'activité physique et sportive. Il semblerait qu'il y ait un **besoin d'une sensibilisation plus approfondie et régulière tout au long du cursus universitaire**.

Le frein lié à la santé pour pratiquer une activité physique étant le plus souvent cité (parmi les étudiants ayant des limitations de santé, 32% ont identifié ce frein), **nous recommandons le développement des Maisons Sport-Santé Universitaires au sein ou à proximité des campus**.

¹ <https://terredejeux.paris2024.org/actualite/paris-2024-lance-son-guide-operationnel-du-design-actif#:~:text=En%20effet%2C%20le%20design%20actif,spontan%C3%A9%2C%20pour%20to%20utes%20et%20tous>

² <https://www.inserm.fr/actualite/le-nudge-outil-efficace-ou-effet-de-mode/>



MAISONS SPORT SANTÉ UNIVERSITAIRES

L'ANESTAPS, en collaboration avec le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être, œuvre au **développement des Maisons Sport-Santé en milieu universitaire.**

Nombreux sont encore les étudiants éloignés de la pratique sportive au sein des universités, tels que les étudiants atteints de maladie chronique, en situation de handicap ou encore qui ont arrêté la pratique d'une activité physique depuis quelques années. **Il est donc primordial de rapprocher le Service de Santé Universitaire et le SUAPS sur les campus afin de favoriser la pratique d'activité physique des étudiants, de manière adaptée et progressive.** Les Maisons Sport-Santé Universitaires sont également un lieu propice à la promotion de l'activité physique sur prescription.

Pour que ce projet se mette en place au sein des universités, **il est important que des professionnels du sport-santé et de l'APA, comme les enseignants en APA, travaillent en collaboration avec les professionnels de santé de l'université.**

De plus, ces **Maisons Sport-Santé Universitaires peuvent être de réels terrains de stage pour les étudiants en santé** afin de leur permettre d'expérimenter une première interprofessionnalité avant leur entrée dans le monde professionnel.

EN BREF, l'ANESTAPS et l'ONAPS recommandent :

- *La promotion des mobilités actives et l'aménagement des campus de manière à inciter à l'activité physique (design actif, nudges).*
- **Le développement des Maisons Sport Santé universitaires.**

• ADAPTATION DES FORMATIONS

Un constat alarmant montre que plus les étudiants avancent au sein de leur cursus universitaire, plus ils sont sédentaires. En effet, le rythme universitaire peut contraindre la pratique. Au-delà de l'adaptation de l'offre universitaire de pratiques sportives et de l'environnement au quotidien des étudiants, adapter la formation pour permettre d'accroître la pratique des étudiants est essentiel.

Rendre les formations plus actives

Près de 9 adultes sur 10 passaient plus de 3h par jour en position assise ou allongée hors sommeil en 2015, et 4 sur 10 plus de 7h par jour³. Les deux dernières années marquées par la crise sanitaire ont contraint les universités à établir de nouvelles méthodes pédagogiques avec l'utilisation d'outils numériques notamment à travers les cours en visioconférence. Parallèlement, une augmentation des comportements sédentaires, du temps passé sur les écrans (53% des répondants) et une diminution de la pratique d'activités physiques et sportives (34% des répondants) chez les étudiants a été observée.

8h c'est le temps moyen de comportement sédentaire pour un étudiant, par jour à l'université.

Au-delà de ce contexte particulier, la population étudiante est sédentaire. Les étudiants ont en moyenne huit heures de comportement sédentaire et consacrent cinq heures de temps devant les écrans par jour à l'université. Le seul fait d'être assis plus de 3h par jour est responsable de 3,8% des décès,

toutes causes confondues et indépendamment du niveau d'activité physique⁴. Le risque de mortalité augmente de façon plus marquée lorsqu'il dépasse 7h par jour⁵. Afin de limiter les comportements sédentaires à l'université, il est essentiel d'intégrer des pauses actives pour les cours de plus d'une heure et demie tant pour ceux en présentiel que ceux distanciel.

Favoriser la pratique sportive dans le milieu universitaire

Dès leur entrée à l'université, les étudiants subissent un réel changement dans leur cadre de vie, notamment au niveau de leur rythme de formation. De plus, des différences de comportement sont observées entre les filières. Tandis que les étudiants en STAPS pratiquent 15h d'activités physiques ou sportives par semaine,

³ Esteban, 2014-2016

⁴ Rezende et al., 2016

⁵ Chau et al., 2013

ceux des **autres filières en pratiquent en moyenne 10h**. Les étudiants dans les cursus santé ont un niveau d'activité physique plus faible, possiblement en raison de leur emploi du temps plus chargé. Par ailleurs, le **niveau de sédentarité les jours d'universités est de 8h en moyenne quel que soit le cursus de formation suivi**.

58% des étudiants ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives en raison d'un manque de temps lié à des contraintes universitaires.

physiques et sportives dans l'agenda de chaque étudiant.

Le manque de temps se révèle donc être le principal frein dans la pratique d'activités physiques ou sportives des étudiants. Dans toutes les filières confondues, les étudiants de 1ère et 2ème année pratiquent un peu plus de 11h d'activités physiques ou sportives par semaine, tandis qu'à partir de la 3ème année, ils pratiquent moins de 10h.

Face à ce constat, nous **recommandons de sensibiliser dès la dernière année de lycée** aux changements induits par l'entrée dans la vie universitaire et/ou dans la vie active notamment par une meilleure communication entre les établissements. Cela peut se caractériser par la démocratisation des journées d'immersion. Dans cette même dynamique, une sensibilisation est nécessaire tout au long de la vie universitaire pour permettre la continuité de la pratique et **la pérennisation à la suite des années universitaires**.

Et pour 18% un frein lié à l'offre proposée dans le cursus universitaire.

Afin de pallier ce manque de temps pour pratiquer une activité physique, **nous recommandons d'instaurer une demi-journée dédiée à la pratique d'activités**

EN BREF, l'ANESTAPS et l'ONAPS recommandent :

- *L'intégration de pauses actives pour les cours de plus d'1h30, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel.*
- *L'instauration d'une demi-journée dédiée à la pratique d'activités physiques et sportives dans l'agenda de chaque étudiant.*

• PROMOTION ET PRÉVENTION

Au-delà de l'adaptation de l'offre, de l'environnement ainsi que des formations universitaires, **il est important de promouvoir la pratique d'activités physiques et de sensibiliser à ses bienfaits pour la santé physique, mentale et sociale.** En effet, le bien-être des jeunes, et notamment des étudiants, n'est souvent pas assez mis en avant et encore moins via la pratique d'activités physiques. Il est donc nécessaire de **mettre la promotion et la prévention par l'activité physique au cœur des politiques de l'université.**

Rendre attractive la pratique d'activité physique sur les campus

Pour rendre plus attractive la pratique d'APS sur les campus, il est primordial de prendre en compte les besoins et motivations des étudiants.

73% des étudiants évoquent le plaisir comme source de motivation pour pratiquer une activité physique et sportive.

21% la considèrent comme source principale. Dans les principales motivations, nous retrouvons également le besoin de liens sociaux. En effet, **41% cherchent à travers la pratique d'activités physiques universitaires, la rencontre avec d'autres étudiants.** De plus, d'après 32% des étudiants, s'engager dans

une pratique universitaire sans connaître personne est un frein.

Ainsi nous **recommandons la mise en place de lieux permettant la rencontre et l'échange entre les étudiants autour de la pratique d'APS tels que les Friperies Sport Planète.**



FRIPERIES SPORT PLANÈTE

L'ANESTAPS agit concrètement sur les territoires pour **lever les freins à la pratique, à travers un projet phare : Les Friperies Sport Planète.**

Basées sur une **dynamique d'économie sociale et solidaire**, les Friperies ont pour objectif de proposer du **matériel sportif à bas prix et de seconde main** tout en luttant contre la précarité des jeunes.

À long terme, les friperies mettront également en place des **événements sportifs gratuits** pour l'ensemble de leurs bénéficiaires. Un **guichet unique recensant l'ensemble des activités physiques et sportives du territoire** sera aussi mis en place afin de rendre visible et lisible l'offre de pratique pour l'ensemble des étudiants.

Dans le but de **promouvoir l'activité physique et sportive, nous recommandons de mettre en place des événements sportifs et/ou culturels qui permettent de sensibiliser et créer des liens sociaux, notamment en direction des étudiants les plus éloignés de la pratique.** Ces événements pourraient prendre différentes formes telles que la déclinaison d'événements nationaux comme la Semaine Olympique et Paralympique impulsé par Paris 2024, une journée ou une semaine "Activités Physiques Sportives et santé", la découverte d'activités physiques et sportives variées, l'intégration de stands de sensibilisation et favoriser les échanges entre les étudiants.

Pour faciliter l'organisation de ces événements au sein des universités, il est intéressant de s'entourer des collectivités territoriales et des membres du mouvement sportif afin de collaborer avec les acteurs universitaires tels que le SUAPS, le SSU ou encore les associations étudiantes. Nous recommandons de **désigner un référent "activité physique et santé" au sein de chaque université afin d'accentuer les liens entre ces différents acteurs.**

Former des acteurs capables d'accompagner vers un comportement actif

Au-delà de connaître les bienfaits de l'activité physique sur la santé, il est important d'être sensibilisé aux risques liés à un comportement sédentaire et inactif.

11% des étudiants considèrent ce manque de sensibilisation comme un frein à la pratique universitaire.

Pour répondre à cette problématique, nous recommandons **d'intégrer au sein dispositif « étudiant relais santé » mis en place dans certaines universités**, des étudiants formés spécifiquement à la thématique de la lutte contre la sédentarité par le biais de la promotion des APS.

Dans la continuité de la prévention et de la sensibilisation, **l'accompagnement des étudiants susceptibles d'avoir une activité physique et sportive plus faible est nécessaire.** En effet, plusieurs publics spécifiques ou certains cursus universitaires peuvent rencontrer des obstacles dans leur pratique d'activités physiques universitaires.

Les offres de pratique proposées par l'université ne sont pas adaptées aux attentes de 18% des étudiants en situation de handicap et que leur santé.

Les étudiants ayant de fortes limitations de santé pour pratiquer sont significativement moins actifs et plus sédentaires les jours d'université et les jours de repos que les autres étudiants . De plus, **les étudiants en santé sont significativement moins actifs et 29% d'entre eux considèrent leur filière universitaire comme un frein à la pratique universitaire.**

Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de **porter une attention particulière sur l'accessibilité à la pratique sportive de certains étudiants susceptibles d'avoir une activité physique et sportive plus faible** (*étudiants en situation de handicap, filières santé, étudiants à partir de la 3ème année universitaire ...*). Dans ce sens, nous recommandons de les **accompagner en les conseillant et en les orientant vers des professionnels, structures et outils adaptés.**

EN BREF, l'ANESTAPS et l'ONAPS recommandent :

- *La désignation d'un référent « **activité physique et santé** » au sein de chaque université pour accentuer les liens entre les acteurs universitaires et les acteurs externes (mouvement sportif, collectivités...)*
- *Le **développement de lieux** permettant la rencontre et les échanges autour de la pratique d'APS*

CONCLUSION

Ainsi, les facteurs justifiant le constat préétabli du manque de pratique d'activités physiques à l'université sont désormais identifiés, donnant l'occasion à l'ANESTAPS et l'ONAPS de proposer des solutions concrètes pour lever les freins et répondre aux motivations plurielles des étudiants.

Afin de permettre une réelle évolution de l'offre de pratique sur les campus, **un aménagement efficient de ces derniers, une adaptation des formations mais également des politiques volontaristes de promotion et de prévention par l'activité physique, la pleine mobilisation et la coordination de l'ensemble des acteurs du monde universitaire, en lien avec le mouvement sportif et les collectivités territoriales, est une condition essentielle au développement de la pratique étudiante.**

À deux ans des jeux de Paris 2024, et en s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration de la place de l'activité physique dans le système éducatif, **cette enquête se veut être le socle d'une action collective pour des universités et des étudiants qui bougent.** Action à laquelle l'ANESTAPS et l'ONAPS prendront pleinement part.

À PROPOS DE L'ANESTAPS

L'Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives est **l'unique organisation représentative des 150 000 jeunes évoluant dans le champ du sport et de l'animation**. À ce titre, elle est l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels, sociaux et du mouvement sportif sur les sujets inhérents aux politiques de jeunesse, d'enseignement supérieur et de sport.

Fédérant plus de 55 associations sur l'ensemble du territoire, elle œuvre au quotidien pour **l'égalité des chances, l'inclusion et l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives** pour toutes et tous.

Forte de son ancrage national et de son maillage territorial, l'ANESTAPS met en place de **nombreux projets et services, en utilisant les activités physiques et sportives** comme outil de cohésion sociale et de sensibilisation aux enjeux sociaux actuels tels que le handicap, les problématiques environnementales ou encore la citoyenneté.



PRESSE@ANESTAPS.ORG

À PROPOS DE L'ONAPS

L'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité s'engage pour **rassembler et améliorer les connaissances sur les niveaux d'activité physique et de sédentarité de la population française**, les différents facteurs qui les déterminent, et les actions mises en œuvre pour promouvoir un mode de vie actif favorable à la santé.

Sur une base scientifique documentée, **sa finalité est de promouvoir l'activité physique et lutter contre les comportements sédentaires de toutes les populations.**

Les principes d'intervention déployées sont : observer pour inciter à agir et à réduire les inégalités sociales et territoriales ; évaluer pour répondre aux besoins ; produire de l'information à partir d'enquêtes et d'études en mobilisant des partenaires, diagnostiquer pour offrir aux territoires des outils d'aide à la décision ; et communiquer pour sensibiliser et partager enjeux et solutions, et les rendre accessibles.

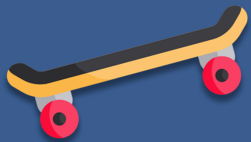


CONTACT@ONAPS.FR

ANESTAPS



ONAPS
Observatoire National de l'Activité
Physique et de la Sédentarité



Soutenu
par


MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE
NATIONALE
**SPORT
SANTÉ**
2019-2024